

Le Sictom des Combrailles évolue ! Votre accès en déchèterie aussi !

À partir du **1^{er} avril 2024**, l'accès aux déchèteries de Saint Eloy les Mines, Saint Gervais d'Auvergne et Pionsat se fera obligatoirement avec une carte. **Vous pouvez donc dès à présent faire votre demande.**

Quel est son but ?

La carte d'accès permettra d'améliorer la qualité de l'accueil en déchèterie, d'optimiser les services et de maîtriser les coûts de fonctionnement.

Comment cela fonctionne ?

A partir du **1^{er} octobre 2023**, vous aurez la possibilité de vous procurer gratuitement une carte d'accès (une carte par foyer) et une carte par véhicule pour les professionnels auprès du SICTOM des Combrailles. C'est seulement à partir du **1^{er} avril 2024 que cette carte deviendra obligatoire**. Une période de 6 mois est nécessaire au service administratif pour répondre à toutes les demandes des 41 communes du territoire. Cette carte devra être présentée au gardien avant tout déchargement. **Si la carte ne peut être présentée, le dépôt sera refusé.** Ce système permet d'accéder aux trois déchèteries : Saint Eloy les Mines, Saint Gervais d'Auvergne et Pionsat.

Comment obtenir ma carte d'accès en déchèterie ?

> PAR INTERNET

Vous devez créer un compte ECOCITO via notre site internet www.sictom-des-combrailles.fr. (Voir la procédure au dos)

> EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous devrez remplir le formulaire papier que vous trouverez en déchèteries ou dans votre mairie et l'envoyer au service administratif du SICTOM des Combrailles (19 Grand Rue - 63700 Montaigut en Combraille).

Attention : Dans les deux cas, aucune demande ne sera prise en compte si les pièces justificatives demandées ne sont pas transmises.

Votre carte vous sera envoyée gratuitement par courrier. Le délai est variable en fonction des demandes.

> EN VOUS RENDANT DANS LES PERMANENCES DÉDIÉES

Des permanences sont également proposées sur les communes de Saint-Eloy les Mines, Saint Gervais d'Auvergne et Pionsat. Un agent administratif vous accueillera et vous aidera dans vos démarches pour obtenir votre carte d'accès en déchèterie. **Voir les conditions d'accès sur notre site internet ou auprès de la mairie concernée (horaires et jours d'ouverture) : www.sictom-des-combrailles.fr**

Vous avez également la possibilité de vous rendre au bureau administratif du SICTOM des Combrailles 19 Grand Rue à Montaigut en Combraille pour votre inscription les jours et horaires suivants : les mardis et jeudis matins de 9h à 12h.

PIÈCES JUSTIFICATIVES DEMANDÉES

> Particuliers :

- copie de votre pièce d'identité
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, électricité, eau...)

> Professionnels

- Extrait Kbis

Qui est concerné ?

> **Je suis un particulier :** L'accès pour les particuliers reste gratuit sur toutes les déchèteries du SICTOM des Combrailles.

> **Je suis un professionnel :** L'accès pour les professionnels reste possible sur inscription auprès du SICTOM et la facturation se fait en fonction des types d'apport et de leur volume.



Procédure pour créer un compte Ecocito et obtenir ma carte

Vous devez disposer d'un accès à internet et d'une adresse email valide.

Créer votre compte

1. Cliquez sur : <https://sictomdescombrailles.ecocito.com/Usager/Profil/Connexion?ReturnUrl=/Usager/Accueil>
 2. Puis cliquez sur : « Ouvrir un compte ECOCITO maintenant ».
 3. Saisissez votre code postal, choisissez votre commune dans la liste déroulante et cliquez sur « Valider ma commune ».
 4. Complétez les données et renseignez les pièces justificatives obligatoires puis cliquez sur « valider ma demande ». Le bulletin d'inscription est à télécharger sur notre site internet mais vous pouvez également le récupérer dans votre mairie, en déchèteries ou au bureau administratif du SICTOM (19 Grand Rue - 63700 Montaigut en Combraille).
 5. Vous recevrez 2 courriels de confirmation sur votre boîte mail pour activer votre compte. Un dernier mail vous informera de l'activation de celui-ci par le SICTOM sous quelques jours.
- La carte d'accès vous sera envoyée gratuitement par courrier.**

Le SICTOM des Combrailles traite les données recueillies pour la constitution et la gestion de votre dossier usager, l'envoi d'informations relatives au service ainsi que le suivi statistique de notre activité. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, rendez-vous sur la page « données personnelles » en bas de page de notre site internet.

Quels déchets ?

QUELS SONT LES DÉCHETS ACCEPTÉS



REFUSÉS



- > **Amiante** : apport possible sur inscription uniquement lors des journées dédiées.
- > **Pneumatiques** : de véhicules légers déjantés, propres et non détériorés uniquement dans la limite de 4 pneus par foyer/an.
- > **Placoplâtre** : accepté uniquement sur la déchèterie de Saint Eloy les Mines.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

SICTOM des Combrailles
19 Grand Rue - 63700 MONTAIGUT EN COMBRAILLE
contact@sictomdescombrailles.fr
☎ 07 56 42 06 06
www.sictom-des-combrailles.fr

SICTOM
des Combrailles

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET
zer
GASPILLAGE

RAPPEL :
Afin de réduire l'encombrement des quais en déchèterie et de fluidifier vos apports, vos déchets doivent être préalablement triés.